



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 2 juillet 2026

Délibération n° 2026-66 Méthodologie de l'autoévaluation de l'établissement

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 2 juillet 2026, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,
Vu la délibération n° 2026-23 du conseil académique du 23 juin 2026,

a délibéré

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université soumet la méthodologie de l'autoévaluation de l'établissement au vote des membres du Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Membres en exercice	30
Membres présents ou représentés	23
Membres n'ayant pas pris part au vote	0
Contre	0
Abstention	0
Pour	23

La méthodologie de l'autoévaluation de l'établissement, conformément à l'annexe, est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 03 juillet 2026

Le Président de l'université des Antilles


Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Université des Antilles

Siège - Administration générale

Campus de Fouillole - BP 250 - 97157 Pointe-à-Pitre cedex - Tél. +0590 (0) 590 483 030
www.univ-antilles.fr



METHODOLOGIE DE L'AUTOÉVALUATION DE L'ÉTABLISSEMENT

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE.....	page 3
I. LA POLITIQUE PARTENARIALE.....	page 5
II. LA POLITIQUE INTERNATIONALE.....	page 6
III. L'ORGANISATION ET LA GOUVERNANCE.....	page 7
IV. LE PILOTAGE.....	page 8
V. LA STRATÉGIE EN MATIERE DE VIE ÉTUDIANTE.....	page 11
VI. LA STRATEGIE EN MATIÈRE DE RECHERCHE, D'INNOVATION ET VALORISATION, DE SCIENCE AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ.....	page 13
VII. LA STRATEGIE EN MATIÈRE DE FORMATION.....	page 14
IV. GLOSSAIRE DES SIGLES UTILISÉS.....	page 16

PRÉAMBULE

L'autoévaluation consiste en un état des lieux des pratiques et des projets mis en œuvre par l'établissement, permettant de porter un regard critique sur son fonctionnement, ses réussites et ses marges de progression, et de faire émerger de nouveaux objectifs stratégiques. Elle s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue, attestée notamment par la mise en œuvre d'un nombre significatif d'actions consécutives aux recommandations formulées dans le dernier rapport d'évaluation du HCÉRES (2022).

Le processus s'inscrit dans une logique de transparence et d'échanges horizontaux entre l'ensemble des acteurs de l'établissement.

Le présent document vise à en expliciter la méthodologie.

L'autoévaluation de l'établissement débutera en février 2027 et s'étendra sur une période de six mois. Dans un premier temps, des groupes de travail thématiques seront constitués et réunis. Ils seront chargés d'organiser les échanges auprès des acteurs internes et externes à l'université des Antilles, puis d'en assurer la restitution. Les pilotes de l'autoévaluation participeront à l'ensemble des groupes de travail thématiques.

La rédaction du rapport d'autoévaluation constituera l'étape finale.

Les autoévaluations des formations et des unités de recherche seront réalisées en amont de celle de l'établissement afin d'assurer la cohérence globale du processus et d'éviter toute redondance.

L'ensemble de la communauté universitaire est concerné par cette démarche. Le caractère exhaustif et sincère de l'autoévaluation repose sur une approche collective, notamment à travers la composition des groupes de travail qui associent l'ensemble des acteurs de l'établissement. Le rapport pourra également être enrichi par des contributions externes. En effet, dans la continuité de la précédente autoévaluation, le site internet de l'université pourra être utilisé pour informer la communauté universitaire de la démarche et permettre à des contributeurs extérieurs aux groupes de travail d'y participer via un formulaire dédié, par exemple.

En raison de la tenue d'élections présidentielles en février 2027, l'autoévaluation associera à la fois les équipes sortantes et les nouvelles équipes dirigeantes de l'université des Antilles.

Enfin, lorsque cela sera possible, les indicateurs choisis seront comparés aux données nationales ainsi qu'à celles des années antérieures disponibles à l'université des Antilles afin d'inscrire les résultats dans une dynamique d'évolution. Il pourra également être pertinent de préciser la cible visée.

PRÉAMBULE

Pilotes de l'autoévaluation

PRÉSIDENTE

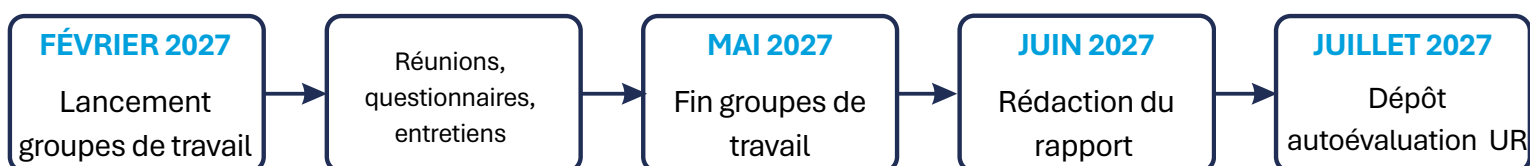
DIRECTION
GÉNÉRALE DES
SERVICES

DIRECTION DE
L'ÉVALUATION ET
DE LA
PERFORMANCE

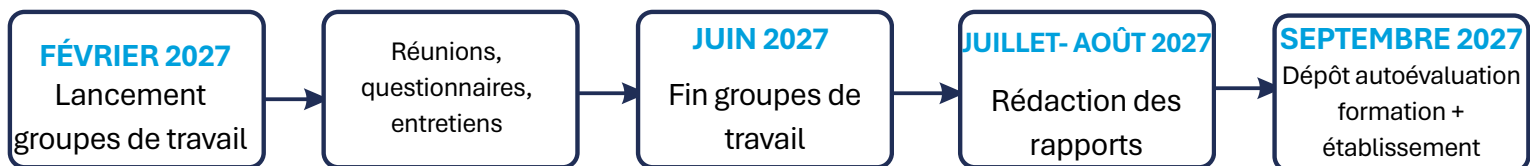
Des acteurs supplémentaires seront associés en fonction des thématiques. L'animation de chaque groupes de travail sera assurée par un membre désigné, également chargé de réaliser les synthèses des réunions de travail. Les groupes de travail se réuniront a minima à trois reprises au cours du semestre.

Rétroplanning de l'autoévaluation

Autoévaluation des unités de recherche



Autoévaluation des formations et de l'établissement



La première réunion aura pour objet de présenter plus en détail la démarche au groupe de travail, de convenir d'un calendrier de travail, d'identifier les éventuelles autres parties prenantes à associer, ainsi que les questions à leur adresser et les modalités de consultation retenues (questionnaires, entretiens individuels, etc.).

Dans l'attente du lancement du processus, chaque direction concernée par une thématique sera consultée afin d'affiner les indicateurs à prendre en compte.

I. LA POLITIQUE PARTENARIALE

Composition du groupe de travail : Chargé de mission partenariats académiques et réussite, VPCFU, VPCR, VP pôles, DAJI

Acteurs supplémentaires : DRI, Doyen de l'UFR Santé

Organisation : Le groupe de travail s'appuiera sur des contributions internes et externes, recueillies notamment sous forme d'entretiens individuels. Les parties prenantes externes identifiées pour ces consultations seraient les collectivités territoriales, les juridictions et le secteur privé.

INDICATEURS QUALITATIFS

- Cohérence des partenariats avec le positionnement stratégique de l'établissement
- Contribution à la politique de site
- Qualité des relations entre l'établissement et les CHU
- Qualité des relations avec les partenaires
- Contribution des partenariats au rayonnement national et international de l'établissement

INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nombre de partenariats actifs (par type : académiques, entreprises, collectivités, associations...) - Taux de renouvellement de ces partenariats
- Nombre de conventions signées sur la période évaluée
- Nombre de projets/actions conjoints (journées de sensibilisation, job dating, etc)
- Taux d'insertion professionnelle des étudiants issus des formations co-construites
- Montant des financements obtenus via des partenariats
- Taux de participation des partenaires aux instances de l'établissement
- Nombre d'instances de partenaires dans lesquelles siège un représentant de l'UA

II. LA POLITIQUE INTERNATIONALE

Composition du groupe de travail : DRI, VPCR, DEVE

Acteurs supplémentaires : Référente EUNICOAST, Chargé de mission coopération Amérique du sud- Amérique centrale – Caraïbe, Coordonnateurs pédagogiques des espaces langues, Délégués RI en composante

Organisation : La DRI pourrait conduire une enquête auprès des étudiants internationaux et s'appuyer sur les retours d'expérience des personnels ayant effectué une mobilité ou accueilli des partenaires étrangers. Les délégués RI de chaque composante seraient chargés de faire remonter les informations relatives à l'internationalisation des formations. Les VPCR pourraient, dans le cadre de l'autoévaluation des unités de recherche, interroger la dimension du rayonnement international de la recherche.

INDICATEURS QUALITATIFS

- Satisfaction des étudiants internationaux accueillis
- Impact de la mobilité du personnel sur les pratiques
- Impact des projets structurants (Eunicoast, Insight UA, etc) sur l'établissement

INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nombre de partenariats internationaux
- Nombre de demandes de mobilité étudiante – taux de réalisation
- Nombre de demandes de mobilité du personnel – taux de réalisation
- Nombre d'étudiants extracommunautaires accueillis
- Nombre d'étudiants internationaux accueillis
- Taux de formations disposant d'une certification en langue (facultative ou obligatoire)
- Taux de formations avec mobilité obligatoire dans la maquette
- Nombre de co-publications avec un partenaire étranger
- Nombre de projets de recherche à dimension internationale (cf : domaine recherche)

III. L'ORGANISATION ET LA GOUVERNANCE

Composition du groupe de travail : VPCA, Cheffe de cabinet, Chargée de communication institutionnelle, Chargée de communication institutionnelle et marque employeur, Chargé de mission « Conseiller affaires stratégiques du cabinet du Président, VP pôles, DRH

Acteurs supplémentaires : CSA

Organisation : Le bilan de la mandature et le rapport social unique pourraient être des supports de travail.

INDICATEURS QUALITATIFS

Processus décisionnels

- Qualité de l'articulation sphère politique / sphère administrative
- Pertinence des dispositifs d'appui au pilotage
- Niveau d'implication des composantes et services dans les décisions

Communication

- Cohérence entre le plan de communication et la stratégie de l'établissement
- Contribution de la communication au sentiment d'appartenance des étudiants et du personnel

INDICATEURS QUANTITATIFS

Processus décisionnels

- Nombre de réunions annuelles des instances (CA, CSA, etc.)
- Taux de participation aux instances - taux de participation des représentants du personnel

Communication

- Nombre d'actions de communication stratégique par an
- Nombre de supports diffusés (newsletters, intranet, rapports)
- Nombre de publications institutionnelles (tous supports confondus)
- Évolution du nombre de followers
- Évolution du trafic du site web institutionnel

Encadrement administratif

- Nombre de réorganisations menées sur la période
- Taux de couverture des postes d'encadrement
- Nombre de formations suivies dans le domaines du management et de la gouvernance

IV. LE PILOTAGE

Composition du groupe de travail : DGSA fonctions soutien, DGSA finances, VP délégué aux moyens, VP délégué aux affaires numériques,

Acteurs supplémentaires : DSIN, DPI, DEVE, DRH

Organisation : Compte tenu de la pluralité des indicateurs et des processus couverts par ce domaine, chaque acteur sera amené à travailler en articulation avec les experts métiers (contrôle interne, appui au pilotage RH, etc).

INDICATEURS QUALITATIFS

Evaluation et performance

- Niveau d'appropriation de la démarche qualité par les services
- Qualité de la maîtrise des risques
- Capacité de l'établissement à conduire le changement durablement

Finances

- Capacité d'anticipation budgétaire pluriannuelle
- Equilibre économique de l'établissement

Ressources humaines

- Qualité de la GPEEC
- Qualité du dialogue social
- Qualité de vie au travail
- Efficacité des actions de lutte contre les discriminations et VSS

INDICATEURS QUANTITATIFS

Evaluation et performance

- Nombre de processus couverts par une démarche qualité
- Nombre d'indicateurs stratégiques suivis régulièrement
- Nombre de bilans annuels produits
- Taux de réalisation des actions recommandées dans les différents rapports et contrats (COMP, rapport Cour des comptes, etc)
- Nombre d'audits internes réalisés par an
- Nombre de cartographies des risques actualisées

Finances

- Capacité d'autofinancement
- Fonds de roulement (en jours de fonctionnement)
- Taux d'exécution budgétaire
- Part de la masse salariale sur le budget total
- Part de la masse salariale sur les ressources propres

IV. LE PILOTAGE

INDICATEURS QUALITATIFS

Immobilier

- Prise en compte de l'impact environnemental

Système d'information

- Fiabilité et unicité de la donnée
- Ergonomie et appropriation des outils par les utilisateurs
- Capacité du SI à soutenir la décision et la performance

Communication

- Accessibilité des chartes (égalité, intégrité scientifique)

INDICATEURS QUANTITATIFS

- Coût complet par formation
- Taux de soutenabilité des formations

Ressources humaines

- Taux de soutenabilité pédagogique
- Nombre de recrutements annuels - délai moyen de recrutement
- Taux d'attractivité des postes
- Part des contractuels parmi les personnels BIATSS et enseignants
- Part de vacataires dans l'effectif enseignant
- Taux de féminisation global et par catégorie
- Écart femmes-hommes sur les promotions / rémunérations (%)
- Taux de personnels formés annuellement
- Taux d'exécution des traitements de signalements VSS / discriminations traités - délai moyen de traitement
- Taux d'absentéisme
- Taux de turnover

IV. LE PILOTAGE

INDICATEURS QUALITATIFS

INDICATEURS QUANTITATIFS

Immobilier

- Surface totale (m²) et surface par étudiant
- Taux d'occupation des locaux
- Montant annuel des dépenses de maintenance
- Consommation énergétique (kWh/m²)
- Nombre d'opérations immobilières programmées – taux d'exécution

Système d'information

- Nombre d'applications interfacées
- Taux de dématérialisation des procédures
- Délai moyen de production des données stratégiques
- Nombre d'incidents SI majeurs par an
- Taux d'utilisateurs formés - taux d'utilisateurs actifs sur les SI

V. LA STRATÉGIE EN MATIÈRE DE VIE ÉTUDIANTE

Composition du groupe de travail : VP CFVU, VP étudiants, VP pôles, DEVE

Acteurs supplémentaires : BAIP, BVE, DOSIP, Élus étudiants, SUAPS

Organisation : Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante 23-27 (SDVE) servira de support de travail. Les parties prenantes externes à interroger seraient le CROUS et les collectivités territoriales.

INDICATEURS QUALITATIFS

- Impact des actions de prévention auprès des étudiants
- Indice de satisfaction bien-être étudiant
- Sentiment d'appartenance des étudiants à l'établissement
- Satisfaction des étudiants primo-entrants

INDICATEURS QUANTITATIFS

- Taux de couverture logement (places CROUS / effectifs)
- Part d'étudiants en situation de décohobitation
- Taux de recours à l'aide alimentaire
- Nombre de repas servis (dont repas à 1€)
- Taux de recours aux services de santé (SSE)
- Nombre d'actions de prévention
- Part d'étudiants déclarant des difficultés financières
- Nombre d'associations étudiantes accréditées sur les pôles
- Nombre d'étudiants engagés
- Nombre d'événements culturels et sportifs
- Taux de participation aux activités culturelles et sportives
- Taux de participation aux événements inter-pôles

V. LA STRATÉGIE EN MATIÈRE DE VIE ÉTUDIANTE

INDICATEURS QUALITATIFS

INDICATEURS QUANTITATIFS

- Taux de participation aux dispositifs d'accueil
- Nombre de mobilité sortante
- Taux d'utilisateurs actifs sur les outils numériques à destination des étudiants
- Taux de réalisation des actions du SDVE
- Taux de participation des représentants étudiants aux instances

VI. LA STRATÉGIE EN MATIÈRE DE RECHERCHE, D'INNOVATION ET VALORISATION, DE SCIENCE AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ

Composition du groupe de travail : DGSA fonctions soutien, DIREV, VPCR, VP délégué à la valorisation scientifique

Acteurs supplémentaires : Administrateur de l'École Doctorale

Organisation : Pour cette dimension, il conviendra de recueillir les éléments relatifs à l'autoévaluation des unités de recherche coordonnée par les VPCR. Chaque Responsable d'unité de recherche mènera à bien l'autoévaluation de son UR ou UMR à travers un questionnaire dédié.

INDICATEURS QUALITATIFS

- Cohérence entre les thématiques de recherche et la stratégie de l'établissement
- Impact des travaux de recherche sur les territoires
- Qualité de l'encadrement des thèses
- Visibilité nationale et internationale de l'unité de recherche

INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nombre de projets de recherche portés - taux d'exécution
- Nombre de réponses aux appels à projets - taux de succès
- Nombre de publications de rang A
- Nombre de manifestations d'envergure nationale ou internationale organisées
- Nombre de stagiaires accueillis
- Nombre de thèses – nombre de thèses soutenues - durée moyenne
- Nombre de thèses financées
- Nombre de thèses menées en cotutelle avec des universités étrangères
- Évolution des effectifs des unités de recherche

VII. LA STRATÉGIE EN MATIÈRE DE FORMATION

Composition du groupe de travail : VPCFVU, VP pôles, DGSA fonctions soutien, DEVE, DFCA

Acteurs supplémentaires : Élus étudiants, Doyens et Directeurs de composante

Organisation : Pour cette dimension, il conviendra de recueillir les éléments relatifs à l'autoévaluation des formations coordonnée par les VPCFVU. Chaque Doyen-ne et Directeur-trice de composante mènera à bien l'autoévaluation des formations au sein de sa composante à travers un questionnaire dédié.

INDICATEURS QUALITATIFS

- Cohérence entre l'offre de formation et la stratégie de l'établissement
- Niveau d'intégration de la recherche dans les formations
- Pertinence de l'offre au regard du territoire
- Capacité d'individualisation des parcours
- Mise en œuvre de la réforme des études de santé
- Coordination avec les acteurs hospitaliers
- Existence d'une démarche qualité de l'offre de formation
- Lisibilité et accessibilité de l'offre de formation

INDICATEURS QUANTITATIFS

- Soutenabilité pédagogique
- Coût salarial
- Coût complet par étudiant / formation
- Taux de couverture des coûts de la formation continue
- Évolution des effectifs étudiants
- Nombre de diplômes ouverts/fermés sur la période
- Taux de renouvellement de l'offre (% de formations révisées)
- Nombre de réunions annuelles des instances (CFVU, conseils de perfectionnement, etc)
- Taux de poursuite d'études au sein de l'établissement
- Taux de réussite
- Taux d'abandon
- Nombre de parcours adaptés (VAE, oui-si, etc)

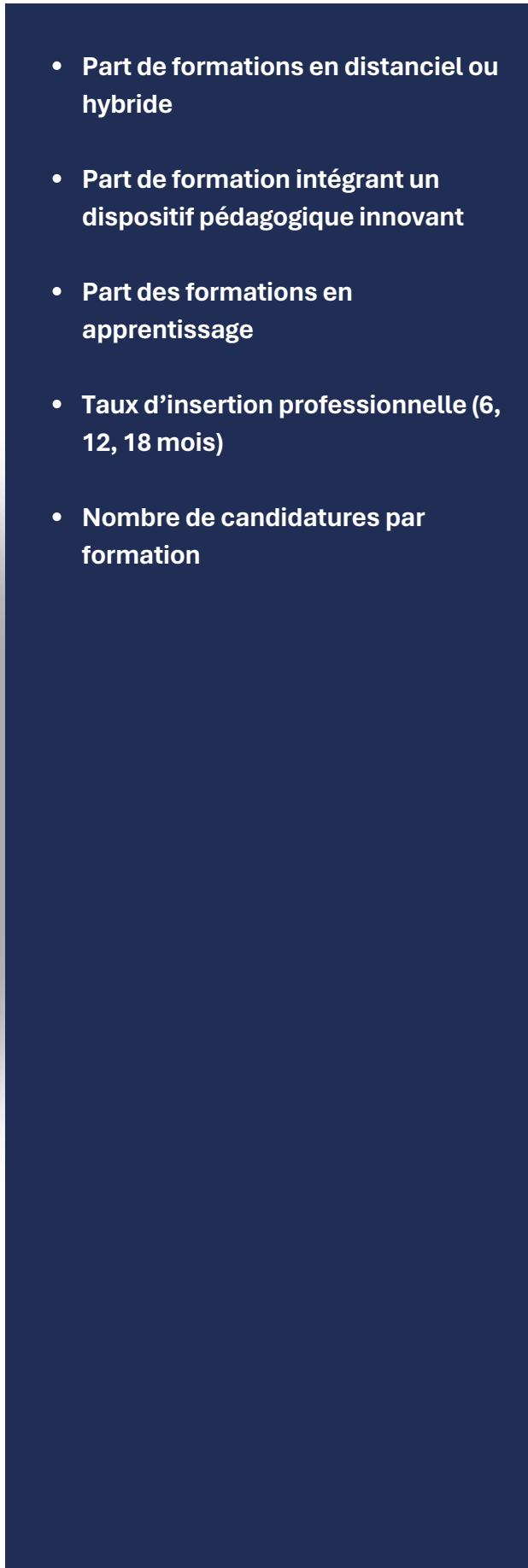
VII. LA STRATÉGIE EN MATIÈRE DE FORMATION

INDICATEURS QUALITATIFS



INDICATEURS QUANTITATIFS

- Part de formations en distanciel ou hybride
- Part de formation intégrant un dispositif pédagogique innovant
- Part des formations en apprentissage
- Taux d'insertion professionnelle (6, 12, 18 mois)
- Nombre de candidatures par formation



GLOSSAIRE DES SIGLES UTILISÉS

BAIP : Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

BIATSS : Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé

BVE : Bureau de la Vie Étudiante

CA : Conseil d'Administration

CFVU : Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CSA : Comité Social d'Administration

DAJI : Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

DEVE : Direction des Études et de la Vie Étudiante

DFCA : Direction de la Formation Continue et de l'Apprentissage

DGSA : Directeur Général des Services Adjoint

DGS : Direction Générale des Services

DiReV : Direction de la Recherche et de la Valorisation

DOSIP : Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle

DPI : Direction du Patrimoine Immobilier

DRH : Direction des Ressources Humaines

DRI : Direction des Relations Internationales

GLOSSAIRE DES SIGLES UTILISÉS

DSIN : Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

GPEEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences

HCÉRES : Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

RI : Relations Internationales

SDVE : Schéma Directeur de la Vie Étudiante

SI : Système d'Information

SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

UMR : Unité Mixte de Recherche

UFR : Unité de Formation et de Recherche

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

VP : Vice-Président(e)

VPCA : Vice-Président(e) du Conseil d'Administration

VPCFVU : Vice-Président(e) de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

VPCR : Vice-Président(e) de la Commission Recherche

VSS : Violences Sexistes et Sexuelles